



CENTRE HOSPITALIER
DES QUATRE VILLES

Projet d'établissement
2022-2026

**Projet de développement
durable**

Adopté par les instances en juin 2023

Sommaire

I. Trois enjeux phares du développement durable au CH4V	6
1. Maîtriser le circuit des déchets	6
2. Encourager la mobilité durable pour réduire les émissions de CO2	7
3. Maîtriser la consommation d'énergie	8
II. Les fonctions supports accompagnent un raisonnement global sur le développement durable	9
1. La logistique durable	9
2. L'achat durable	9
3. Communication	9
III. Des projets innovants, au coeur de la transition écologique hospitalière	11
1. Le bloc vert	11
2. La maternité éco-responsable	11
3. La RSE en Dialyse	11

Les établissements de santé sont des acteurs économiques et sociaux au cœur des territoires, souvent les premiers employeurs d'une ville. Ils détiennent un très fort potentiel éducationnel en direction des professionnels y travaillant et des patients qu'ils accueillent. Leur sphère d'influence est majeure du fait de la multiplicité de leurs parties prenantes (personnels, usagers et famille, fournisseurs, collectivités territoriales, acteurs institutionnels). À cet égard, ils ne peuvent être uniquement considérés comme des administrations médicales qui rendent service à la population mais doivent être engagés dans des missions à responsabilité sociale et sociétale forte. Assez naturellement, ce principe clé se trouve décliné dans ce volet transversal dédié à la Gouvernance et au Management, pour poser les bases d'un travail collaboratif, ouvert sur toutes les ressources qui entourent l'Hôpital (Personnels, usagers, patients, leur entourage et leurs aidants), dans la mise en œuvre de ce nouveau projet d'établissement.

Le positionnement au cœur des engagements stratégiques prioritaires pour les 5 années à venir du développement durable constitue une composante majeure de cette orientation vers une plus forte responsabilité sociale et sociétale du Centre Hospitalier Quatre Villes, soucieux de contribuer activement à une recherche d'optimum en termes d'éco-responsabilité (au cœur des soins, des politiques d'achats, des comportements pour en « faire l'affaire de tous » et des opérations structurantes sur le plan immobilier).

Attentif aux enjeux de la transition écologique et conscient de l'impact de ses activités sur l'environnement, le Centre Hospitalier des quatre villes s'engage à améliorer chaque année sa politique de développement durable. Dans ce cadre, il porte une attention particulière à la maîtrise de sa consommation énergétique directe et indirecte dans l'ensemble des filières, services de soins ou administratifs, ainsi qu'à chaque étape du cycle de vie des consommables utilisés.

Un référent développement durable a été nommé afin d'impulser une politique globale du développement durable et de veiller à la dimension durable de l'ensemble des projets de l'établissement.

Le projet de développement durable 2017-2021 était piloté par « un groupe déchet » dont l'ambition était de réduire l'ensemble des déchets et rejets de l'établissement (papier, fluide, plastique). Ce groupe a mené un ensemble de projets dont le pilotage continue d'être une priorité.

Les enjeux du développement durable font aujourd'hui l'objet d'une attention croissante comme en témoigne un ensemble de récentes lois :

- Loi ELAN du 14 septembre 2021 (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)
- Loi AGEC du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)
- Loi Climat et résilience du 22 août 2021
- Loi EGAlim du 30 octobre 2018 (pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, issue des Etats généraux de l'alimentation),
- Loi LOM du 26 décembre 2019 (loi d'orientation sur les mobilités)

Le CH4V a alors décidé de transformer son groupe déchet en COPIL du développement durable afin de lui donner une nouvelle orientation plus stratégique. Ce dernier se réunit tous les deux mois. Ces missions vont au-delà de la gestion des déchets et reposent sur les trois dimensions du développement durable : l'environnement, le social et l'économie. Il a pour ambition :

- D'informer sur les bonnes pratiques,
- De réfléchir de manière pluri-professionnelles à l'accompagnement et à la gestion des projets en lien avec le développement durable,
- D'engager et d'arbitrer des actions au regard des nouvelles réglementations, publications et innovations.

L'ensemble des actions du projet développement durable 2022-2026 s'inscrit dans la continuité du précédent projet et sont suivies grâce au lancement d'un plan d'actions pragmatique et d'indicateurs pilotés par le COPIL du développement durable.

En 2022, le COPIL s'est réuni 5 fois. Il travaille sur 3 thématiques : les énergies, les déchets et les trajets. Il s'appuie sur l'expertise des fonctions logistiques et achats, dont il oriente les décisions. Enfin le COPIL décide de la communication sur les enjeux du développement durable au sein de l'établissement.

■ Trois enjeux phares du développement durable au CH4V

1. Maîtriser le circuit des déchets.

Le CH4V produit des déchets dangereux et non dangereux qui font l'objet de circuits distincts.

1.1 Les déchets d'activités de soins à risques infectieux

Entre 2017 et 2021, l'équipe d'hygiène du CH4V a formalisé et déployé un circuit de gestion et de tri des DASRI, à l'issue d'un audit des locaux, qui sera renouvelé fréquemment. Des procédures ont été mises à jour et affichées dans l'ensemble des services de soins. L'objectif pour 2026 est de re-sensibiliser sur le bon tri et d'organiser la pesée régulière des sacs à DASRI afin d'optimiser la fréquence de ramassage et de cibler les actions de communication.

1.2 Les déchets non dangereux

1.2.1 Le papier

Le circuit de recyclage du papier a été formalisé en 2019. Des poubelles spécifiques ont été installées dans l'ensemble des services de soins et administratifs. L'ambition du projet 2022-2026 est de renforcer la connaissance de ce circuit et de réduire l'utilisation du papier à travers :

- La Dématérialisation des dossiers patients dans tous les services ainsi que la dématérialisation du circuit de facturation,
- L'archivage numérique,
- La réduction du nombre de ticket de caisse imprimé,
- Passage au papier recyclé

1.2.2 L'alimentaire

Le service de restauration du CH4V est externalisé. Il sert plus 150 000 repas par an à destination des patients et du personnel. La valorisation des déchets alimentaires grâce à la méthanisation a permis de réduire l'impact du gaspillage alimentaire. Néanmoins, la réduction du gaspillage ne peut pas faire l'économie d'une amélioration de la qualité des repas, et d'un service individualisé qui permet d'ajuster les proportions. Ce travail doit se faire en collaboration et grâce au suivi de notre prestataire de restauration, ainsi qu'à partir de données concrètes sur le gaspillage grâce au tonnage régulier des déchets.

1.2.3 Le plastique

La réduction des déchets plastiques vise en premier lieu la suppression des bouteilles d'eau en libre-service dans l'établissement. Une réflexion sur la mise à disposition de fontaines à eau est engagée.

Une filière de recyclage des déchets plastiques a été formalisée en 2021 avec l'association : « Les Clayes Handisport / Sport Adapté » via la mission « Les bouchons de l'espoir ». L'association récolte des matières plastiques : bouchons, plastiques alimentaires et quotidiens, plastiques

utilisés pour les soins infirmiers (seringues, bouteille d'eau stérile, capuchons d'aiguilles, flacons de solution hydro-alcoolique). Les matières plastiques récoltées servent à financer des équipements spécifiques au handisport et des actions relatives au développement des pratiques sportives pour les personnes en situation de handicap.

Le circuit des déchets plastiques :



L'adaptation de nos locaux aux exigences d'hygiène et de réduction des déchets nécessite la mise à jour de la signalétique sur les différents sites. Un audit du circuit des déchets suivi d'un plan d'action reste à faire en 2023.

2. Encourager la mobilité durable pour réduire les émissions du CO2

Trois actions seront réalisées dans l'objectif de réduire les émissions de CO2 produites par les transports entre le domicile et le lieu de travail, et les transports internes à l'établissement pour les livraisons et les déplacements entre les différents sites.

- Dans un premier temps l'électrification du parc de véhicules a fait l'objet d'une étude et devrait être réalisée dans le courant de l'année 2023.
- L'utilisation du vélo est aussi favorisée dans l'établissement, grâce à une incitation financière nationale : « Le forfait mobilités durables » à l'œuvre depuis 2022, et l'agrandissement des parkings à vélo de Saint Cloud. La communication sur ce dispositif doit faire l'objet d'une campagne de communication.
- Le développement d'une plateforme de covoiturage interne est en réflexion

3. Maîtriser la consommation d'énergie

Améliorer la performance énergétique de nos bâtiments permet de maîtriser nos charges énergétiques tout en améliorant notre empreinte carbone. La performance énergétique se pose dès la conception et à chaque rénovation de bâtiments. Les projets de travaux sont donc soumis à des critères environnementaux précis à la suite des normes françaises et du document technique unifié (DTU). De nombreux paramètres influencent en effet la performance future du bâtiment : son implantation (orientation, ombres), le choix des matériaux, et la qualité de l'isolation globale.

Les précédentes années ont été l'occasion de :

- fermer la maison de Parc qui ne répondait plus aux normes énergétiques,
- remplacer les groupes froids,
- remplacer les calorifugeages des réseaux eau chaude sanitaire (ECS) et chauffage des 3 sites
- rénover les pompes à chaleur et la chaufferie à gaz de Saint Cloud.

De nouveaux projets de rénovations auront lieu dans les années 2022-2026 et concernent la réhabilitation du site de Sèvres, du Pavillon et de l'internat de Saint-Cloud ainsi que du service des urgences. L'équipe Travaux est particulièrement vigilante aux choix de matériaux performants au regard des normes et recommandations françaises pour l'ensemble des travaux. La rénovation de l'internat de Sèvres et sa transformation en bureaux pour la direction des ressources humaines et la direction des soins permettra en 2022 de diminuer la consommation énergétique de ce bâtiment par deux.

Un ensemble de rénovations est prévu d'ici 2026 pour améliorer la rentabilité énergétique des bâtiments :

- Le ravalement du Pavillon et de l'internat de Saint-Cloud permettront une meilleure performance acoustique et thermique du clos et du couvert.
- La rénovation extérieure du bâtiment Laval centre, prévue pour 2025, améliorera le rendement thermique.
- La réhabilitation du site de Sèvres comprend le remplacement des réseaux d'eau et d'évacuation entre 2025 et 2029.
- La rénovation extérieure de l'EHPAD de SEVRES
- Le développement de la Gestion Technique Centralisée (GTC) sur tous les sites renforcera la surveillance et le pilotage des installations, notamment thermiques et frigorifiques à distance. Cette dernière permettra d'améliorer le plan de comptage grâce à l'installation de sous-compteurs.

III Les fonctions supports accompagnent un raisonnement global sur le développement durable

1. La logistique durable

L'optimisation des filières logistiques est indissociable des efforts de réduction des déchets. Le précédent projet de développement durable a été l'occasion de regrouper les deux magasins généraux. Cette opération a permis de réduire le nombre de lignes de commandes fournisseurs et de réceptions.

Les futurs projets consistent à :

- Promouvoir les solutions d'entretiens écoresponsable à la suite de l'utilisation des Mops à usage court depuis 2019.
- Optimiser les installations techniques.
- Mettre en place la gestion maintenance assistée par GMAO pour les équipements hôteliers.
- Externaliser le courrier et réduire l'affranchissement.
- Trouver une filière de recyclage des tenues professionnelles et linges abimés.
- Mettre en place une logistique d'étage qui permet d'améliorer la gestion des stocks dans les services.
- Le développement du projet de nettoyage des sols à la microfibre et à l'eau.

L'ensemble des projets logistiques se retrouve dans le projet Hôtelier et logistique 2022-2026

2. L'achat durable

En lien avec les objectifs du Plan National des Achats Durables (PNAD), la fonction achat s'inscrit dans l'amélioration RSE de l'établissement. Au niveau de la gouvernance de la fonction achat mutualisé, 3 engagements seront pris :

- Le raisonnement en coût global, déjà à l'œuvre depuis 2019.
- La signature de la charte RFAR pour les relations fournisseurs responsables en vue de la labélisation RFAR.
- L'inclusion de critères RSE pour l'ensemble des marchés publics.

Enfin l'établissement s'inscrit dans une expérimentation nationale sur l'utilisation des surblouses.

3. Communication

La sensibilisation aux actions de développement durable ne peut pas se faire sans une communication ciblée sur le développement durable à destination des agents et des usagers. Pour cela :

- Des affiches à thèmes
- Mise à disposition des compte rendu du groupe COPIL DD,

- Création d'une rubrique intranet
- Publication d'articles sur le Nouvel HOP,
- Des reportages dans les services pourront être réalisés pour valoriser les bonnes pratiques,
- Création d'une adresse email générique type developpementdurable@ch4v.fr
- Participation à la semaine du développement durable.

III Des projets innovants, au cœur de la transition écologique hospitalière

1. Le bloc vert

Le bloc opératoire est un enjeu de la transition écologique dans les hôpitaux. Ils sont responsables de 20 à 30% des déchets hospitaliers et les filières de tri et de recyclage sont rarement formalisées. C'est aussi un espace de pollution chronique par les gaz anesthésiants. De nombreux exemples montrent cependant qu'il est possible de mettre en place des actions pour tendre vers le green bloc. Une équipe projet regroupant des professionnels du bloc (cadre, chirurgien, IADE, IBODE etc.) et des acheteurs va se former afin de réfléchir aux bonnes pratiques et aux actions à mener concernant par exemple le bio-nettoyage, le tri des déchets, l'anesthésie durable, ...

2. La maternité éco-responsable

Les femmes enceintes et les jeunes enfants sur la période des 1000 premiers jours sont particulièrement vulnérables aux expositions environnementales. Le séjour en maternité est un moment clef pendant lequel les professionnels de santé ont un rôle de prévention à jouer. Le présent projet a pour ambition d'engager une réflexion avec les équipes du pôle Femme-enfant. Un groupe de travail va être mis en œuvre pour identifier les projets permettant de réduire l'exposition aux polluants et de réduire les déchets dans le pôle.

3. La RSE en Dialyse

3.1 Création d'une centrale d'acide en hémodialyse

Le service de dialyse utilise des poches de concentrés d'acide de 4,7 L livrés en palette. Ces poches sont manipulées et branchées par l'IDE en bas des générateurs des patients. La poche d'acide est rarement vide à la fin d'une séance, ce qui impose de jeter le reste d'acide dans une canalisation en laissant couler l'eau pour préserver les joints. Cette situation impose de nombreuses manipulations avec des risques de troubles musculo-squelettique pour les IDE, ainsi qu'un gaspillage de plastiques, d'eau et d'acide (environ 1L en HD et 500 ml en HDF)

Le service propose donc de créer une centrale d'acide qui fonctionnerait de la manière suivante : une boucle d'acide reliée à la centrale et prélevant uniquement la quantité nécessaire à la séance de la dialyse, sélectionnée par l'IDE directement sur le générateur.

Ce projet sera mis en place à l'échéance du projet d'établissement.



CENTRE HOSPITALIER
DES QUATRE VILLES

Centre hospitalier des quatre villes
3, place Silly | 92 210 Saint-Cloud

www.ch4v.fr

